

## ***La formation professionnelle peut-elle contribuer à assurer la qualité du service et du produit final?***

### **1. Qualité du service et du produit final**

Les notions de qualité, assurance qualité et contrôle qualité ont été introduites dans le domaine de la production industrielle. Leur mise en application s'est traduite, entre autres, dans des dispositions du cahier des charges et a contribué à asseoir ou à conforter la fiabilité, la crédibilité et le sérieux, bref l'image de marque d'une entreprise, par la réduction, voire l'élimination de malfaçons. Si, en dépit des contrôles qualité, des défauts apparaissent, il est possible, par traçabilité, de remonter jusqu'à l'origine du mal. Citons à titre d'exemple un constructeur allemand de voitures qui a dû faire rentrer chez tous ses concessionnaires une série de voitures de luxe parce qu'un élément rouillait particulièrement vite. Grâce à l'assurance qualité, on a pu remonter jusqu'à la coulée de fonte, responsable de la détérioration rapide de la tôle.

Après la production industrielle, l'assurance qualité a été introduite dans le secteur des services. Il ne s'agissait pas d'effectuer une simple transposition, car les services ne se prêtent pas aussi facilement à un tel contrôle. Ici, les produits pouvant être beaucoup moins concrets, une part non négligeable de subjectivité peut intervenir dans l'appréciation de la qualité du service rendu. Le degré d'exigence et de satisfaction peut varier de façon importante.

Il s'est agi ensuite d'ordonner, de réglementer, de standardiser ce domaine de la qualité. Cela a débouché sur les normes ISO 9000.

Evidemment, la traduction n'a pas échappé à cette nouvelle exigence d'assurance qualité et, dans la publicité de certains bureaux de traduction, on a vu apparaître des slogans du type, « contrôle qualité », « application de la norme ISO 9002 », voire « qualité totale » - ce qui à mes yeux est plus qu'osé -, afin de se « mettre en conformité » avec les clients qui, eux, appliquent le contrôle qualité dans la fabrication de leurs produits. Tout cela vise à une valorisation du produit traduction, qui, dans les faits, reste hélas, trop souvent, une publicité mensongère.

Le 30 mars 1998, a été présenté à Luxembourg un projet de norme DIN sur la traduction. C'est le projet 1997-07-15, plus connu sous le nom de DIN 2345, ayant trait aux commandes de traduction. Depuis lors, ce projet est devenu une norme qui s'articule en 8 points : le domaine d'application, les références normatives, les notions, le déroulement de la commande et son organisation, le texte source, le texte cible, la révision de traduction et la déclaration du traducteur ainsi que l'utilisation de la marque DIN.

Cette norme portant sur les commandes de traduction se situe sur le plan opératoire, comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement ? Elle tente de préciser la façon dont une traduction peut s'effectuer dans les meilleures conditions. L'application de la norme garantit donc la qualité extrinsèque, indispensable à la confection d'une traduction, mais ne dit rien quant à sa qualité intrinsèque. Elle permet au traducteur de s'entourer des précautions nécessaires pour le mettre en condition de réaliser une bonne traduction mais le produit fini, le « traduit » ne dépend pas seulement des conditions garantissant la

qualité mais aussi du traducteur lui-même. Les garde-fous sont une chose, la qualité de ce qu'ils délimitent en est une autre. Les premiers empêchent de dévier dangereusement, la seconde assure praticabilité et confort.

La qualité en traduction dépend donc de deux éléments : d'une part, de la qualité conditionnelle précisée, entre autres, dans la DIN 2345 et, d'autre part, de la qualité personnelle, car il faut bien reconnaître que tous les traducteurs ne sont pas égaux devant le fond et la forme, c'est-à-dire devant le sens et son expression linguistique, la langue écrite.

Par conséquent, la formation des traducteurs devra porter sur les deux éléments mentionnés ci-dessus : la qualité conditionnelle et la qualité personnelle.

## **2. La formation professionnelle des traducteurs**

Le caractère de plus en plus professionnel de la traduction nous interdit de faire des cours de traduction ; nous avons le devoir de former des traducteurs et c'est tout autre chose. Qu'est-ce qu'un traducteur ? C'est une personne qui fournit un produit commercial car ce produit est acheté ou payé. Cela implique une obligation de qualité. Quand j'achète un produit, je pose certains critères :

- aspect : fromage, jambon
- finition : voiture
- qualité : qualité du tissu, de la matière en général
- 

Ces trois éléments contribuent à la qualité d'ensemble du produit.

Pour la traduction, c'est la même chose.

- aspect du texte : présentation, police de caractères...
- finition : dégustation du texte (agréable à lire, fluide...)
- qualité du texte : fidélité à l'original, respect du lecteur

Autrement dit, en tant que formateur, seul le texte finalisé avec ses caractéristiques mentionnées ci-dessus m'intéresse, car il est le seul à pouvoir subir un véritable contrôle qualité.

La meilleure formation en la matière est celle de type professionnelle, car elle est la seule qui responsabilise le candidat traducteur en lui imposant une obligation de résultat ce qui implique une obligation de moyens. Ceci exige que la formation soit assurée – au moins en partie – par des traducteurs professionnels confrontés quotidiennement aux impératifs et aux exigences du métier. Tout comme il est impossible de former des médecins sans avoir recours à des praticiens qui, chaque jour, soignent des malades, il est impossible de former des traducteurs sans le concours de professionnels qui réalisent, chaque jour, des traductions dans le but de les vendre.

Cette formation professionnelle s'impose dès la formation initiale et, a fortiori, pour les formations de troisième cycle et celles tout au long de la vie.

### **2.1 La formation initiale**

La formation professionnelle initiale s'articule autour de 3 axes : l'apprentissage d'un savoir-être, d'un savoir et d'un savoir-faire. Nous n'allons pas ici entrer dans les détails de

cet apprentissage qui a déjà été développé par ailleurs. Nous nous contenterons d'en énumérer les différentes étapes.

La formation à un savoir-être translationnel comprend, entre autres, l'apprentissage :

- du sens des responsabilités ;
- du souci du travail bien fait ;
- de la capacité de travailler en équipe ;
- de l'acceptation des critiques objectives ;
- de la volonté de perfectionnement ;
- du sens de ses limites.

La formation de savoir translationnel réclame l'apprentissage :

- linguistique ;
- thématique ;
- culturel au sens large du terme ;
- technique (utilisation des outils électroniques)

La formation à un savoir-faire translationnel impose d'apprendre une démarche logique entre la demande de traduction d'un texte et sa livraison. Plusieurs modèles de démarche ont été proposés. Citons, à titre d'exemple, les 20 étapes de Daniel Gouadec dans son ouvrage « La traduction, le traducteur et l'entreprise ». Chaque formateur ayant réfléchi sur l'opération traduisante et tiré les conclusions de sa pratique professionnelle a certainement élaboré un modèle cohérent afin de faciliter et de systématiser la démarche des apprentis traducteurs et de leur éviter ainsi un apprentissage basé uniquement sur la théorie « essai et erreur » qui est grande consommatrice de temps. Ces modèles de démarche sont évolutifs. Au début, s'il est impératif d'en franchir les étapes l'une après l'autre, par la suite, en fonction de l'acquis en matière de compétence et d'expérience, il sera possible d'en gommer certaines, au moins partiellement.

Ces modèles visent essentiellement à apprendre à :

- jauger un texte ;
- collecter, hiérarchiser et gérer la documentation ;
- la dépouiller et effectuer les recherches nécessaires ;
- traduire ;
- réviser ;
- finaliser ;
- livrer le texte.

Pour mieux visualiser l'ensemble de la démarche, on peut réaliser un fluogramme qui, en l'occurrence, pourrait s'appeler traductogramme, organisé sur la méthode du pas à pas (step by step) avec validation à chaque étape (contrôle qualité).

Traductogramme

demande – offre  
(examen du texte original)

accord traducteur – client

réception du texte original  
(et de documents clients)

vérification d'usage

start

lecture exploratoire

collecte de la documentation

dépouillement de la documentation

dictionnaire du texte

premier jet qualité révisable

révision

produit fini

livraison

La validation est indispensable et renvoie automatiquement à l'étape précédente si la qualité est insuffisante. Elle constitue un puissant moyen pédagogique pour l'apprentissage de la rigueur, qui, comme on le sait, constitue l'épine dorsale de l'opération traduisante. De la rigueur avant toute chose, tout le reste...

Le produit final peut prendre différentes formes. La traduction écrite au PC, avec recours à une base de terminologie résidente et une mémoire traduction (TAO) est évidemment la forme privilégiée, tant sur le plan professionnel que sur celui de la formation. Elle occupera donc la première place. Pour les différents types de traduction écrite, nous nous contenterons de renvoyer à l'excellent ouvrage de Daniel Gouadec « Le traducteur, la traduction et l'entreprise ».

A côté de la traduction écrite, la traduction à vue est sans aucun doute, sur le plan de la formation, un outil pédagogique remarquable. Pratiquée régulièrement, elle permet d'acquérir des réflexes translationnels très appréciables pour la traduction à l'ordinateur. Elle se déroule de la manière suivante : un texte politique, économique ou de vulgarisation scientifique de plus ou moins 250 mots, issu d'un quotidien ou d'une revue, est soumis aux étudiants. Ceux-ci ont 8 minutes pour en prendre connaissance et, immédiatement après, ils doivent produire, également en 8 minutes, une traduction orale intégrale du texte qu'ils enregistrent individuellement sur cassette. Il est ensuite procédé à une correction d'une prestation et un étudiant est enfin chargé d'en faire une version écrite qui fera l'objet d'une révision.

La traduction au dictaphone est la variante professionnelle de la traduction à vue. Dans ce cas, l'étudiant doit, en plus, dicter les indications de régie (ponctuation, paragraphes, retraits, alignements...), mais il peut arrêter l'enregistreur pour vérifier certains éléments, revenir en arrière, apporter des corrections..., alors que cela lui est interdit en traduction à vue.

La saisie vocale qui commence à percer dans les milieux de la traduction professionnelle peut être considérée comme une variante spécifique de la traduction au dictaphone. Elle ne fonctionne pas avec le même bonheur pour toutes les langues cibles mais ses progrès

sont rapides et, dans quelques années, il y a fort à parier qu'elle sera une des composantes du métier de traducteur.

Traduction à vue, au dictaphone et saisie vocale sont des formes exigeantes de traduction. Pour être efficaces, elle doivent être pratiquées de façon régulière. Mais tous les textes ne se prêtent pas à ce genre de traduction. Ils doivent donc être sélectionnés avec le plus grand soin.

Au stade de la formation initiale, il y a intérêt à demander aux étudiants, sauf pour la traduction à vue étant donné son caractère immédiat et spontané, de fournir, en même temps que la traduction, la liste des ouvrages et des documents ainsi que le dictionnaire du texte qui, dans la démarche, ont précédé la traduction proprement dite. Si ceux-ci ne sont pas pertinents, il est inutile de contrôler la traduction elle-même, car sa qualité sera forcément insuffisante.

Professionnaliser la formation pour contribuer à assurer la qualité de service et du produit final exige d'abandonner l'exercice d'école au profit de la commande d'un donneur d'ordre. Finies les traductions qui ne servent à rien ni à personne pour lesquelles il n'existe aucun délai de livraison, aucune exigence de présentation, aucun destinataire qui en a besoin, etc. La simulation, même la plus parfaite, ne remplacera jamais la réalité. Les formateurs doivent donc mettre tout en œuvre pour coller le plus possible au réel. Les apprenants leur en sauront gré, car ils se sentiront motivés et responsables vis-à-vis d'un engagement qu'ils sont tenus de respecter dans tous ses détails.

C'est la seule façon de pouvoir passer de la **droite étriquée** formateur, apprenant au **carré qualité** formé du client, formateur, spécialiste du domaine, traducteur professionnel avec, au centre, l'apprenant.

Personnellement, il me semble quasi impossible de valoriser le travail des étudiants par la droite étriquée à caractère plat et linéaire qui consiste à simplement relier le formateur à l'étudiant.

**formateur**

**apprenant**

En revanche, il en va tout autrement dans le carré qualité où spécialiste du domaine et donneur d'ordre d'une part ainsi que formateur et traducteur professionnel d'autre part peuvent être la même personne.

**formateur**

**professionnel**

**apprenant**

**spécialiste**

**donneur d'ordre**

Les formes qui semblent le plus adéquates pour réaliser ce carré qualité sont la junior entreprise, la traduction pour une autre faculté universitaire, les séances d'exercices par un traducteur professionnel extérieur à l'institut et le stage de traduction. Elles constituent des variantes intéressantes de la formation professionnelle car elles comportent toutes quatre leurs spécificités.

La junior entreprise est située dans l'institut de formation. Les candidats traducteurs restent dans leur milieu familier et y exécutent une commande extérieure à caractère professionnel sous la conduite d'un formateur qui est lui-même traducteur professionnel. Il se porte garant de la qualité du service et du produit final en en assurant la supervision, la

révision, la finalisation et la livraison. Une telle junior entreprise exige une organisation stricte, hiérarchisée et une collaboration responsable des différents acteurs.

La traduction pour une autre faculté universitaire se présente comme une fausse commande puisqu'elle n'aboutit pas au paiement de la traduction, mais elle est remarquablement formative et présente, en outre, l'avantage de ne pas constituer une concurrence à l'égard des diplômés de l'institution. De plus, elle ajoute un élément important à la junior entreprise. C'est la présence avant, pendant et après la traduction d'un spécialiste en la matière, qui non seulement est capable de juger et de répondre à toutes les questions sur le fond, mais apporte aussi une aide précieuse sur le plan de la rédaction et du style propre à la discipline concernée. La disponibilité de ce spécialiste est totale, car il fait partie du service demandeur d'une traduction gratuite dont il a besoin à des fins de recherche, d'application pratique ou d'enseignement. L'opération se déroule de la façon suivante :

On lance un appel d'offres aux collègues des autres facultés (sciences, sciences appliquées c.-à-d. les écoles d'ingénieurs, médecine, sciences économiques, sciences psycho-pédagogiques...), qui ont souvent des textes ou des ouvrages dans une langue étrangère qu'ils ne comprennent pas. Cela constitue un véritable « vivier de textes » débouchant sur une traduction en situation réelle. En fait, il s'agit d'un échange de bons procédés. La traduction est dirigée conjointement par le spécialiste de la matière et par le professeur de traduction.

Le spécialiste de la matière fait un exposé introductif sur le sujet, indique les ouvrages de référence utiles, se tient à la disposition pour répondre aux questions, valide la liste terminologique en langue cible, procède à une relecture intégrale – éventuellement en présence des étudiants concernés – afin de valider la qualité scientifique.

Le professeur de traduction organise le travail y compris le calendrier, contrôle le dépouillement thématique et terminologique, vérifie la justesse de la liste terminologique en langue source, effectue une première validation de la liste terminologique appariée, suit l'élaboration de la traduction fractionnée ou non, fait office de réviseur, discute les problèmes épineux avec son collègue spécialiste de la matière, fait réaliser au besoin une présentation page à page en PAO (manuels d'utilisation, feuilles d'expériences...).

Cette collaboration interdisciplinaire est particulièrement fructueuse pour toutes les parties, que ce soit pour la classe ou à titre individuel lors de la confection de mémoires de fin d'études. De nombreux étudiants apprécient de ne pas « travailler pour rien », d'être guidés par un spécialiste de la matière, d'entrer parfois en contact avec les spécialistes mondiaux du sujet et aussi de voir leur produit finalisé parfois inclus, du moins en partie, dans le cursus d'une autre faculté. De plus, l'apprenant est appelé à collaborer avec des personnes qu'il ne connaît pas, ce qui, psychologiquement, le rapproche de la réalité professionnelle.

Quant au service demandeur, il dispose de l'information traduite à laquelle il n'aurait probablement pas eu accès faute de moyens financiers.

La séance d'exercices à raison de 15 à 30 heures année pour chaque langue par un traducteur professionnel extérieur à l'institution enrichit les étudiants d'une expérience nouvelle et originale, car ils viennent d'horizons différents et travaillent pour des clients différents. Généralement, lors de ces séances, le professionnel refait une traduction qu'il a déjà livrée, choisie en accord avec le professeur de traduction et communique, dans un

deuxième temps, son « journal de la traduction », c'est-à-dire, l'ensemble de sa démarche translationnelle, y compris les difficultés rencontrées et la façon dont il les a résolues.

Cet apport extérieur permet aux étudiants d'être confrontés à une autre façon de travailler et leur fait découvrir une autre approche, une autre facette du métier.

Les sages dans un service de traduction placent l'étudiant dans une situation très différente. Il se retrouve dans un environnement inconnu. Il doit s'adapter aux personnes, aux horaires et pratiques du service. Il doit parfois se faire violence pour réaliser des traductions « impossibles » quant aux délais par exemple. Bref, il vit la vie du jeune traducteur professionnel dépendant d'un patron ou d'un chef de service qui n'est pas prêt à perdre son temps et qui n'a d'ailleurs pas de temps à perdre.

Un stage obligatoire en milieu professionnel de 1 à 3 mois constitue donc le complément indispensable à une formation initiale in vitro. Mais ce stage peut être la meilleure et la pire des choses. Il est de la responsabilité du formateur que ce soit la meilleure. Autrement dit, il lui est interdit d'envoyer un jeune à l'abattoir, à l'exploitation, à la salle d'attente ou pour effectuer du travail de petite main. La mise en stage doit être subordonnée à un contrat de stage en bonne et due forme stipulant, clairement, entre autres, les tâches, la durée du temps de travail hebdomadaire, le nom de la personne chargée de la guidance et de fournir les conseils appropriés, l'évaluation à chaque étape du travail accompli et le rapport de stage établi par un responsable du bureau de traduction. De façon pratique, le stage se déroule généralement dans un bureau de traduction dirigé par d'anciens étudiants ou qui en ont déjà engagés, ce qui facilite la collaboration et la rédaction du contrat de stage.

Les stages complètent et parachèvent utilement la formation initiale in situ. C'est le minimum pour permettre aux futurs diplômés de côtoyer le monde professionnel, ses exigences et ses contraintes. Ils peuvent d'ailleurs être révélateurs d'un mauvais choix professionnel et permettre une réorientation tant qu'il en est encore temps. Ils constituent aussi un premier pas vers une formation de troisième cycle université – entreprise, dont il sera question ci-dessous.

## **2.2 Les formations de troisième cycle (DESS-DEA)**

Nous n'envisagerons ici que les DESS, car les DEA, préparatoires à un doctorat, ont un aspect beaucoup plus théorique, traductologique qui n'intéresse pas directement les praticiens de la traduction. Ces formations sont essentiellement de deux ordres : elles visent soit à approfondir, soit à élargir la formation initiale. Il peut ainsi exister des troisièmes cycles en traduction juridique, traduction économique, traduction en sciences administratives et financières, traduction en sciences de la vie (médecine, biologie...), traduction en sciences théoriques (mathématiques, informatique, physique, chimie) et appliquées (sciences de l'ingénieur), etc.

Ces troisièmes cycles devraient être tous conçus sur un même modèle, à savoir un partenariat entre l'institut de formation de traducteurs d'une part et la faculté concernée d'autre part. Dans cette dernière, les étudiants de troisième cycle reçoivent les cours de spécialités appropriés qui complètent et approfondissent ceux dispensés lors de la formation initiale. Les cours de traduction se font en osmose avec les différents services des facultés. Un nombre de pages minimum est imposé. L'évaluation est faite sous forme de contrôle continu. Les traductions proposées, choisies de commun accord entre les

responsables des 2 parties, sont réalisées sous différentes formes (traduction écrite et traduction au dictaphone) et dans différentes conditions : traduction crash c'est-à-dire dans des délais extrêmement courts et traduction dans des délais normaux, domaines disposant d'une documentation abondante en langue cible et domaines où il n'existe pratiquement rien en la matière, textes traitant de législations similaires et textes traitant de législations très différentes, etc.

Ces troisièmes cycles constituent de vraies spécialisations par rapport à la formation initiale, car ils sont assurés aussi bien par des enseignants professionnels de la traduction que par des professionnels du domaine qui coopèrent étroitement à cette formation.

La deuxième série de formations de troisième cycle concerne un élargissement de la formation. Il s'agit par exemple de troisième cycle en terminologie, en rédaction technico-commerciale ou en réécriture (rewriting), un créneau qui se développe de plus en plus. Ici, la formation se déroule en partenariat université – entreprise puisqu'il y a 50% de pratique professionnelle sous forme de stages en entreprise. C'est une sorte de formation en alternance. Mais il peut s'agir aussi de juristes, économistes, médecins, scientifiques qui veulent s'orienter vers la traduction et qui reçoivent une formation spécifique de traducteur. Leur nombre reste actuellement restreint, mais le chômage ambiant pousse de plus en plus de jeunes à élargir le champ de leurs compétences. Ils reçoivent donc une formation spécifique en traduction selon les modalités décrites plus haut.

Enfin, il faut signaler que tous ces troisièmes cycles s'adressent presque exclusivement à des personnes qui poursuivent leurs études directement après le deuxième cycle parce qu'elles souhaitent parfaire leur formation.

### 1.1 Formation continue, recyclage, formation tout au long de la vie, formation en situation d'emploi

La vie d'un traducteur n'est pas un long fleuve tranquille. C'est un métier de mutant, car il exige de pouvoir s'adapter à des sujets, des textes, des circonstances, des objectifs, des clients... nouveaux et différents ainsi qu'à des matériels et logiciels en constante évolution.

Ceci implique qu'un traducteur n'a jamais fini de se former et que, s'il veut ne pas être dépassé à un moment donné, il devra se recycler, soit dans des formations intensives de courte durée, soit dans des formations extensives, éventuellement en horaire décalé, soit encore sur son lieu de travail. Ces formations existent déjà, du moins en partie. Elles sont toujours assurées par des professionnels de la traduction ou du domaine. Actuellement, elles se développent sous une nouvelle forme, la formation à distance à l'aide de didacticiels en ligne ou sur CD-ROM. L'offre va devenir abondante et variée. Certains cours combinent la formation à distance et des week-ends de formation intensive.

On trouve déjà des recyclages, formations continues, formations en situation d'emploi, etc. en terminotique, traductique, documentique et transitique. Le traducteur – souvent isolé dans son bureau – le sera de plus en plus puisque les contacts personnels seront remplacés par des liaisons visiophoniques et que, sans être physiquement présents sur place, les documents sont accessibles à très grande distance. Le papier disparaîtra de plus en plus de l'environnement traductionnel et se verra remplacé par les supports informatiques. Finis les encyclopédies et les dictionnaires difficiles à ranger et à manipuler. L'image, accessible sur une simple pression de touche, deviendra l'interlocuteur privilégié du traducteur. C'est le domaine de la traductique.



Le paradoxe veut que la disparition du papier s'accompagne d'une accentuation du rôle du traducteur dans le cycle de vie du document écrit. Partant de l'écrit et aboutissant à l'écrit, le traducteur devra apprendre à créer, présenter, modifier et archiver ses propres documents. L'archivage, - dernier maillon de la chaîne – déterminera le processus même de création. Et quand on sait que, en vertu de la nouvelle législation sur la responsabilité du fait des produits défectueux, le traducteur peut être tenu pendant 30 ans pour responsable des erreurs de traduction, on voit à quel point cette fonction n'est pas à négliger. C'est le rôle de la documentique.

Enfin, la multiplicité des plates-formes matérielles et logicielles impose au traducteur – l'une des plaques tournantes dans l'échange des informations – de suivre pas à pas l'évolution de l'échange électronique des données. Son isolement en tant que travailleur et son intense liaison avec les banques de toutes sortes feront de la transmission des données le cordon ombilical propre à assurer sa survie. Chaudement blottie dans son bureau, la vie de ce géniteur à distance ne tiendra qu'à un fil : la ligne de communication. C'est l'univers de la transique.

Tous ces domaines concernent ou concerneront directement le traducteur professionnel qui sera obligé de s'informer et de se former en conséquence au risque de se faire dépasser.

### **2.3 La formation de formateurs**

C'est le sommet de la pyramide et, de plus, dans le secteur de la traduction et de l'interprétation, c'est dans l'air du temps. Des programmes, réalisés avec l'aide de l'Union européenne, ont vu le jour. Il est certain qu'on ne s'improvise pas formateur de traducteurs et que le meilleur traducteur du monde peut être un piètre pédagogue, incapable de programmer les différentes étapes d'une formation, motiver les apprenants, expliquer les démarches, établir un diagnostic personnel pour chaque étudiant pour pouvoir organiser une progression individuelle et collective, etc. Il n'est pas facile d'allier compétences translationnelles et pédagogiques. Pour tenter de pallier cet état de fait, la formation des formateurs s'impose.

Au sein d'une même institution, la formation de formateurs se fait ou devrait se faire sous forme de tutorat assuré par des formateurs chevronnés au bénéfice des jeunes collègues. Cette formation initiale de formateurs serait ensuite complétée par des stages spécifiques. Ceux-ci doivent être assurés par des maîtres reconnus qui font autorité en la matière aussi bien en tant que traducteur que pédagogue. Heureusement il y en a, mais, en l'occurrence, la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux. C'est pourquoi il faut souvent avoir recours à des tandems traducteur-pédagogue qui consacrent l'essentiel de leur temps à la traduction et pédagogue-traducteur qui sont avant tout des formateurs. De bons tandems fonctionnent très bien et font de l'excellent travail.

L'institutionnalisation de la formation de formateurs en traduction et en interprétation est un phénomène récent. Des programmes existent déjà ou sont en train d'être élaborés. Le processus est enclenché. C'est une excellente chose. Il reste à voir si les instituts qui forment des traducteurs et interprètes auront la volonté ou tout simplement les possibilités matérielles et financières d'envoyer leurs enseignants en formation ou s'ils décideront de ne recruter prioritairement que des collaborateurs qui pourront se prévaloir d'avoir suivi avec succès une formation de formateurs. Qui vivra verra.

### **3. Conclusion**

En matière de traduction, la qualité du service et du produit final est un impératif que j'oserais qualifier de catégorique pour citer un philosophe célèbre. Toute formation doit tendre vers cet objectif et celle qui est de loin la plus appropriée pour y parvenir est, sans conteste, la formation professionnelle. Agir autrement expose les formateurs à lancer sur le marché du travail des jeunes traducteurs qui ne sont pas suffisamment formés ni préparés à affronter les exigences de la réalité du métier. Si c'était le cas, ces jeunes ne leur pardonneraient pas, car ils éprouveraient, à juste titre, le sentiment d'avoir été grugés. En fait, plus qu'une simple garantie de qualité, professionnaliser la formation est donc aussi une nécessité économique et, last but not least, un impératif moral.